

# L'EST ET LA CÔTE-NORD

GASPÉSIE

## Deux nouvelles réserves écologiques Québec protège le bassin versant de la Grande Rivière



Le ministre André Boisclair observe paisiblement la nouvelle réserve écologique de Mont-Saint-Pierre.

HENRI MICHAUD

Collaboration spéciale

MONT-SAINT-PIERRE — La Gaspésie compte deux nouvelles réserves écologiques. Les nouveaux territoires protégés sont situés près des localités de Grande-Rivière et de Mont-Saint-Pierre.

La réserve écologique de Grande-Rivière, d'une superficie de 173 km carrés, devient la troisième en importance au Québec. Sa création permettra de protéger plusieurs plantes rares dont l'aster d'Anticosti, une espèce menacée qui pousse uniquement dans la région du golfe du Saint-Laurent.

« C'est la première fois que nous établissons une réserve écologique sur les bassins versants d'une rivière, confirme le ministre de l'Environnement, André Boisclair. Désormais, toute activité de chasse, de pêche et de villégiature sera interdite dans le secteur. Cette mesure devrait toutefois favoriser la Zone d'exploitation contrôlée située à proximité. »

La réserve écologique de Mont-Saint-Pierre couvre 6,4 km carrés. Elle est située à flanc de montagne et protège des talus d'éboulis actifs, de même qu'une plante rare : l'astragale australe. Il n'existe d'ailleurs que trois colonies de cette petite plante au Québec.

« Ces deux nouvelles réserves constituent, en quelque sorte, une sorte de musée naturel, en plus de garantir la beauté des paysages. Ces zones témoins seront accessibles uniquement aux chercheurs. Toute autre activité est désormais interdite », poursuit le ministre.

Il existe 64 zones protégées au Québec. Celles-ci couvrent 4 % du territoire. En Gaspésie, la superficie protégée atteint maintenant 13 % du territoire.

## Quinquagénaire accusé d'agression sexuelle

L'homme aurait commis ces gestes à l'endroit de six victimes, dont cinq étaient mineures et quatre âgées de moins de 10 ans

MARC LAROUCHE

Collaboration spéciale

RIVIÈRE-DU-LOUP — Le palais de justice de Rivière-du-Loup a été le théâtre d'une cause qui a donné lieu à des scènes émotives hier, alors qu'un quinquagénaire a comparu pour y être formellement accusé de 14 chefs d'agression sexuelle et d'inceste. Les gestes qui lui sont reprochés auraient été commis à l'endroit de six victimes, entre 1995 et 1999. De ce nombre, cinq étaient mineures et quatre étaient âgées de moins de 10 ans.

Pendant que, dans la salle, des proches des présumées victimes pleuraient à chaudes larmes, le juge Gerald Laforest a refusé de remettre l'individu en liberté. Ce dernier a donc pris le chemin du Centre de détention de Rimouski, où il devra demeurer tout au long des procédures, qui se poursuivront le 4 septembre avec l'enquête préliminaire *pro forma*.

Lors de sa première comparution, la semaine dernière, l'homme semblait se préoccuper beaucoup plus de re-

trouver sa liberté que de réfléchir sur les gestes dont il est accusé. Une ordonnance de non-publication nous empêche de livrer son identité, de même que tout élément pouvant permettre d'identifier les présumées victimes.

Selon l'enquêteur Benoît Lévesque, de la police de Rivière-du-Loup, ce dossier est l'un des plus importants que ce corps de police ait eu à traiter pour une infraction de ce genre depuis plusieurs années. La longue enquête a débuté en 1999, à la suite d'une plainte. Six présumées victimes ont été retracées.

L'homme s'en serait d'abord pris aux petits-enfants de son ancienne conjointe, pour répéter son manège quelques années plus tard sur une fillette de 6 ans et la nièce de celle qui partageait alors sa vie. Il aurait posé les mêmes gestes à l'endroit de sa propre fille.

Le quinquagénaire a devancé le travail des policiers, alors qu'un mandat d'arrestation avait été délivré contre lui, le 30 juillet. Il a été arrêté le soir même, alors qu'il déambulait en état d'ébriété sur la voie publique.

Les agents ont exécuté le mandat sans plus attendre.

COCKTAIL MOLOTOV

Dans un autre dossier, Daniel Couture, 30 ans, de Rivière-du-Loup, qui a lancé un cocktail Molotov par la fenêtre d'une résidence du parc Cartier, le 15 février, a plaidé coupable à une accusation d'avoir lancé une substance explosive, à savoir une bouteille remplie de gaz, avec l'intention de causer des lésions corporelles.

Le juge l'a condamné à une peine d'emprisonnement de deux ans moins un jour, qu'il devra purger au pénitencier de Rimouski. L'incendie qui avait éclaté au sous-sol avait été éteint par la victime, qui avait subi quelques blessures. L'individu a été arrêté chez lui le jour même par la Sécurité publique de l'endroit. Les enquêteurs y avaient trouvé des preuves qualifiées d'accablantes. La condamnation est assortie d'une probation de trois ans et de nombreuses conditions. La peine prononcée est importante, compte tenu que Couture était détenu depuis le 15 février.

## Eau de source contaminée

L'Environnement demande la fermeture d'un point de ravitaillement à Sept-Îles

STÉPHANE TREMBLAY

Collaboration spéciale

■ SEPT-ÎLES — L'eau de la source du chemin du lac Daigle, à Sept-Îles, est impropre à la consommation. Le ministère de l'Environnement demande à la municipalité de fermer cette source jusqu'à nouvel ordre. Des analyses effectuées révèlent que la source est contaminée par des coliformes et des bactéries atypiques.

La localité a installé des panneaux interdisant aux gens de boire l'eau. La source est située à environ cinq kilomètres au nord du centre-ville.

« Nous croyons que le problème provient du nouveau site qui a été construit cet été. Il y a de l'eau en surface qui retourne dans la source. Nous allons installer des clôtures pour empêcher les gens de s'approcher trop près de la source. Nous allons également faire des travaux de désinfection demain (aujourd'hui) et vendredi, en plus de mettre du chlore. Nous espérons que le tout sera rétabli prochainement », déclare le directeur général adjoint de Sept-Îles, Alain Duret.

Avant de redonner accès à la source, la Ville devra effectuer des tests quotidiens jusqu'à ce que quatre tests effectués en deux jours soient négatifs.

La source du lac Daigle approvisionne des centaines de Septiliens. Ce n'est pas rare, un dimanche matin, de faire la file pour remplir quelques cruches d'eau.

Depuis plusieurs années, la municipalité effectue un contrôle bactériologique à la source du lac Daigle, une fois par mois, ce qui est nettement insuffisant aux yeux du ministère. Le nouveau règlement sur la qualité de l'eau potable prévoit des tests au moins deux fois par semaine.

PLUS DE CONTRÔLES

L'Environnement demande à la localité d'augmenter ses contrôles afin de respecter les normes de qualité de l'eau potable. M. Duret assure que la

Ville acquiescera à cette demande du ministère.

Les gens qui auraient des réserves d'eau provenant de la source du lac Daigle doivent la faire bouillir cinq minutes avant consommation.

Quant aux résidents qui ne s'alimentent pas à partir de la source du lac Daigle, ils sont desservis à même l'usine de traitement d'eau potable présentement en construction. D'ailleurs, ces travaux obligent les contribuables à réduire leur consommation d'eau.

LE ROBINET IMPOPULAIRE

C'est que la municipalité a dû mettre hors service deux des cinq systèmes de traitement de l'eau pour réaliser certains travaux. Il est donc suggéré de limiter l'arrosage des gazons et de fermer les drains afin d'éviter le gel des conduites.

**La source du lac Daigle approvisionnait des centaines de Septiliens. Il n'était pas rare d'y faire la file pour remplir quelques cruches**

Cette nouvelle usine, au coût de 10 millions \$, dont la moitié du financement provient du programme de mise en valeur d'Hydro-Québec, est grandement attendue par les 26 000 habitants. Plusieurs citoyens ne boivent plus l'eau du robinet. Ils préfèrent acheter de l'eau embouteillée, car les concentrations de trihalométhanes retracées dans l'eau dépassent à l'occasion la norme québécoise, fixée à 350 microgrammes par litre. L'eau est donc de piètre qualité en plus de dégager de mauvaises odeurs.

Le D<sup>r</sup> Raynald Cloutier, directeur de la santé publique de la Côte-Nord, rappelle que les trihalométhanes, qui sont des indicateurs de la qualité de l'eau, peuvent être cancérigènes.

EN BREF

### Avenir incertain pour la scierie

■ POINTE-AUX-OUTARDES — Le propriétaire de la Scierie B-Co, Jean-Claude Racicot, ignore encore s'il reconstruira l'usine, rasée par les flammes mardi après-midi. L'homme d'affaires était propriétaire de la scierie de Pointe-aux-Outardes depuis seulement avril, il venait d'y investir 50 000 \$ il y a deux semaines et il espérait pouvoir procéder bientôt à une importante expansion. M. Racicot comptait réfléchir pendant quelques jours et rencontrer les 14 employés de son entreprise avant de prendre sa décision. Les dommages à l'équipement, une perte totale, sont évalués à 1,3 million \$, sans compter la bâtisse. Selon les premières constatations, l'incendie aurait pris naissance près d'un planeur pendant la pause des employés. La SQ mène une enquête pour déterminer la cause exacte du brasier, qui a tout détruit en moins de deux heures. S.P.

### Éboueur décédé

■ QUÉBEC — Le conducteur du camion à ordures de la Ville de Québec qui avait heurté une voiture stationnée sur l'avenue Industrielle, le 2 août, et qui avait été expulsé de son véhicule, après l'impact, est finalement décédé, lundi après-midi, à la suite de ses blessures. Bernard Chabot, 46 ans, de Vanier, a été l'objet d'une autopsie, mais les résultats ne seront connus qu'à la fin du mois. Il avait été gravement blessé à la tête. Aux premières heures de l'enquête, les policiers imputaient l'accident à une défectuosité mécanique de son camion. Là encore, le véhicule sera examiné par des experts pour déterminer son état de fonctionnement au moment de l'accident. C.V.

### LE SOLEIL remet 1500 \$ aux cadets de l'air



Le cahier spécial « Une journée à Rivière-du-Loup », publié le dimanche 28 mai, a rendu plusieurs milliers de lecteurs heureux en plus de réjouir l'escadron 282 des cadets de l'air de Rivière-du-Loup, puisque ses membres ont collaboré à la vente directe du SOLEIL; le journal remettait d'ailleurs 50 cents par exemplaire vendu dans la région ce jour-là. Cette vente a permis de verser 1547 \$ aux cadets. René Dumais, au nom de l'organisme (à droite sur la photo), s'est montré très heureux et a assuré que cet argent serait bien dépensé. Il a reçu son chèque des mains de la nouvelle agente de distribution pour la région Kamouraska-Rivière-du-Loup, Amélie Dionne, en présence du gérant des ventes pour le Bas-du-Fleuve, Marcel Sylvaïn, M.L.

STEINWAY &amp; SONS

Solde de pianos STEINWAY & SONS  
Directeur du manufacturier de New-York  
Théâtre Maisonneuve, Place des Arts

TPS payée

12 mois sans intérêt

2 jours seulement

Les samedi et dimanche 11 et 12 août

Rabais exceptionnels

0 \$ comptant • 10 ans de crédit • Pianos droits ou à queue

STEINWAY &amp; SONS

Crown jewel  
bois rares, variétés de styles  
et de couleurs  
Noir à partir de  
19 900 \$



Boston  
abordables, valeur  
exceptionnelle  
8 556 \$

Essex  
qualité à bas prix  
5 576 \$

Bosendorfer  
Vraie oeuvre d'art, uniquement décoré, un seul  
pour le marché québécois

Pianodisc  
piano automatique  
Peut être installé à n'importe quel piano 7 500 \$

Mendelssohn  
piano d'introduction 2 995 \$



Vu la nature unique de cet événement vous pouvez prendre un rendez-vous pour  
jeudi 9 ou vendredi 10 août afin de choisir d'avance votre piano en privé.

Téléphonez-nous au : (514) 482-5304 ou en dehors de Montréal 1-877-333-3232

www.pianosprestige.ca

## TENNIS

Feu vert à 3  
Torontoises

TORONTO (CP) — Les Canadiennes Jana Nejedly, Vanessa Webb et Maureen Drake ont mérité des laissez-passer au tableau principal de la coupe Rogers AT & T, le pendant féminin du Masters de tennis.

Nejedly, Webb et Drake, trois Torontoises, éviteront donc les qualifications en vue du tournoi qui s'ébranlera lundi, au complexe de tennis de l'Université York, à Toronto.

Nejedly est la meilleure joueuse en simple au Canada et occupe le 126<sup>e</sup> rang au monde. L'an dernier à Montréal, Nejedly avait gagné son match de premier tour avant de s'incliner aux mains de Kveta Hrdlickova, de la République tchèque, en deuxième ronde.

Webb, deuxième au Canada et 145<sup>e</sup> au monde, a gagné sept tournois en simple de la Fédération internationale de tennis. Drake, troisième au pays et 169<sup>e</sup> au monde, avait atteint la deuxième ronde des Internationaux de tennis du Canada en 1999, à Toronto.

Par ailleurs, Mary Pierce ne sera pas dans la Ville reine, en raison d'une inflammation chronique de la colonne vertébrale. Pierce est au rancart depuis les Internationaux de Strasbourg, en mai.

## OMNIUM TELUS

Girouard ne  
se leurre pas

MIRABEL (PC) — « Il ne faut pas se leurrer, le calibre de jeu sera exceptionnel cette semaine. Je vise bien sûr le premier rang parmi les Québécois, mais je veux être le meilleur Québécois parmi les premiers au classement, pas le meilleur Québécois qui termine en 50<sup>e</sup> position. »

Ainsi s'exprimait, hier, Marc Girouard, du club Le Victorien, à l'aube de la seconde édition de l'Omni-Telus, qui se met en branle aujourd'hui sur le parcours de golf numéro deux du club Les Quatre Domaines.

Au cours de ce tournoi de quatre jours qui se veut le plus lucratif du circuit canadien avec son enjeu global de 207 200 \$, les meilleurs professionnels québécois rivaliseront avec l'élite du circuit canadien.

Les Girouard, Carl Desjardins, Kevin Sénécal, Serge Thivierge, Jean-Louis Lamarre, Yvan Beauchemin, Stéphane Talbot et autres auront fort à faire face à la forte délégation du circuit canadien.



Pierre Harvey et le président du Raid, Roger Giroux, n'ont pas voulu mettre l'événement en péril.

Le Raid Pierre  
Harvey abandonne  
l'accréditation D-2

Plutôt que de mettre en péril la tenue du Raid Pierre Harvey, les organisateurs de l'événement qui célèbre ses 10 ans cette année ont préféré laisser tomber leur accréditation D-2 de l'Union cycliste internationale. On délaisse un peu à contrecœur le volet compétitif pour revenir à la vocation première, le récréotouristique.



Kevin Johnston

KJohnston@lesoleil.com

« C'est une décision de dernière minute rendue nécessaire par le refus de dernière minute du gouvernement fédéral de nous accorder une subvention, a expliqué le président, Roger Giroux. On frappe le mur. La dure réalité économique nous coûte l'accréditation que nous avons mis tellement de temps à aller chercher. »

Le problème, c'est qu'il devenait de plus en plus difficile de justifier les dépenses reliées à l'obtention du statut de compétition internationale. Seul événement au Canada possédant l'accréditation D-2, le Raid Pierre Harvey avait accueilli au cours des deux dernières années des athlètes de pointe. La fameuse cote D-2 permet aux coureurs d'accumuler de précieux points de l'UCI.

« C'est dommage, a dit Giroux, mais les jeunes de chez nous devront maintenant s'exiler pour aller chercher des points. » L'an passé, ils étaient une trentaine de l'élite mondiale à faire le trajet

Chicoutimi—Lac-Beauport à travers la réserve faunique des Laurentides. Jusqu'à maintenant, une vingtaine de coureurs s'étaient inscrits en vue de la compétition de cette année. On leur avait cependant organisé un parcours écourté en raison de la présentation d'une Coupe du monde au parc du Mont Sainte-Anne la fin de semaine suivant le Raid.

Vu les coûts reliés à la présentation d'une compétition accréditée, on s'est donc résigné à tourner le dos aux idées de grandeur et revenir aux bonnes vieilles habitudes.

« Et ce n'est pas parce que nous ne serons plus accrédités sur la scène internationale et sur la scène canadienne que les athlètes ne viendront plus chez nous, a tenu à préciser Roger Giroux. Eux aussi aiment bien se retrouver entre amis pour pratiquer leur sport favori. Nous gardons cependant notre accréditation provinciale. Le Raid va garder sa popularité. Nous allons même grandir en misant sur le tourisme d'aventure. »

On en a d'ailleurs une bonne indication alors que les inscriptions sont légèrement à la hausse cette année. L'événement sera réparti sur trois jours : les 17, 18 et 19 août.

On y retrouvera bien sûr le Grand Raid qui consiste à parcourir la réserve faunique des Laurentides sur deux jours, le 24 heures du Raid qui se veut une épreuve d'endurance et bien sûr le Petit Raid, volet populaire qui permet à monsieur et madame Tout-le-Monde à parcourir les 35 derniers kilomètres de la compétition à un rythme fort agréable.

## EN BREF

578 000 \$ pour  
«Black Betsy»

Certains spécialistes estimaient sa valeur supérieure à la balle du 70<sup>e</sup> circuit de Mark McGwire (3,05 millions \$). « Black Betsy », le légendaire bâton du non moins légendaire Joe « Shoeless » Jackson aura finalement été payé 578 000 \$ par Rob Mitchell, collectionneur de Pottstown (Pennsylvanie), lors d'une enchère de 13 jours sur le site eBay. « Black Betsy » a accompagné Jackson pendant toute sa carrière, ponctuée par son bannissement à vie du baseball pour avoir participé — ce qu'il a toujours nié — au trucage de la Série mondiale de 1919. Lester Erwin avait hérité du bâton lors du décès de M<sup>me</sup> Jackson, qui était la cousine de sa mère. (AP)

## Jackson à l'honneur

Le receveur Alfred Jackson, qui a saisi quatre passes de touché dans la victoire de 44-31 des Lions de la Colombie-Britannique contre les Alouettes de Montréal, a été choisi le joueur par excellence de la dernière semaine dans la LCF. (PC)

Du mouvement  
dans le junior AA

La disparition de la Ligue de hockey junior BB Rive-Sud entraîne de nombreux bouleversements sur la scène régionale. Disparition de certains clubs, fusions, changements de territoire. Tout ça au sein d'un nouveau circuit, la Ligue junior AA Estrie-Québec.

La nouvelle ligue sera formée de huit équipes réparties dans deux divisions. L'Est sera formée des clubs de Plessisville, Lotbinière (territoire incluant Saint-Nicolas), Sainte-Marie de Beauce (territoire agrandi de façon substantielle) et Saint-Romuald (fusion des clubs de Lévis et de Saint-Romuald). La division Ouest sera composée des équipes de Waterloo, Acton Vale, Sherbrooke (Sherbrooke et Fleurimont) et Saint-Cyrille. Chaque formation disputera 30 matchs en saison régulière.

Pour favoriser la présence de jeunes joueurs, la Ligue Estrie-Québec ne permet qu'un maximum de quatre joueurs de 21 ans par club. De plus, huit joueurs de 20 ans pourront être mis sous contrat, mais seulement six pourront jouer par match. Le nouveau circuit entreprend son calendrier régulier le vendredi 14 septembre et la saison prendra fin le 15 février. K.J.

# Maddux ajoute un autre record à son palmarès

■ ATLANTA (AP) — Greg Maddux continue d'établir des records dont il préférerait ne pas parler.

Las des Braves d'Atlanta a dû passer au travers d'une difficile quatrième manche, mardi soir, afin d'améliorer le record de la Ligue nationale de la plus longue séquence de manches sans permettre de but sur balles.

«C'est comme les retraits sur des prises : on leur accorde également trop d'importance, a commenté Maddux, hier. C'est plaisant d'en obtenir, au même titre qu'il est plaisant de ne pas céder de but sur balles.»

Maddux a fracassé la marque de 68 manches et un tiers. Il est parti après la sixième manche, portant sa série à 70 manches et un tiers.

Il se retrouve à 14 manches et un tiers de briser le record des ligues majeures, que Bill Fischer a accompli en 1962 chez les Athletics de Kansas City.

Le droitier âgé de 35 ans est aussi devenu le deuxième lanceur de l'histoire, après Gaylord Perry, à remporter au moins 15 victoires en 14 saisons de suite. Cy Young, du nom du trophée que Maddux a gagné quatre fois d'af-

filée (1992-1995), a connu 15 saisons de 15 victoires ou plus.

«Tout cela est bien beau, mais ça ne veut rien dire, a dit Maddux. C'est uniquement de la chance. Un jour, quand je serai à la retraite, je suis persuadé que je vais y repenser et me dire : "Hé, c'est pas mal cool." Mais dans le moment, j'ai des choses beaucoup plus importantes à faire. Nous tentons de remporter le championnat de notre section.»

Charles Johnson, des Marlins de la Floride, a été le dernier frappeur qui a soutiré une passe gratuite à Maddux, le 20 juin. Maddux a fait face à 275 frappeurs depuis ce temps. Malgré cela, il assure qu'il n'hésitera pas à donner un but sur balles si c'est pour aider l'équipe à gagner.

«C'est correct de donner des buts sur balles si le moment est opportun, a précisé Maddux. Mais on ne veut pas donner une passe gratuite au premier frappeur d'une manche ou après deux retraits, même quand c'est Mark McGwire qui est au bâton.»

Maddux a dû peiner pour l'emporter mardi, étant victime de 11 coups sûrs des Astros de Houston. Il a permis quatre points mérités pour voir sa moyenne augmenter à 2,68.



Greg Maddux a lancé contre les Astros, mardi, à Atlanta.

# 6,8 M\$ à Miroslav Satan

BUFFALO, N.Y. (AP) — Miroslav Satan, la plus grande menace offensive au sein des Sabres de Buffalo, s'est accordé à l'arbitrage, hier, un contrat d'une valeur de 6,8 millions \$ pour une durée de deux ans. Satan, qui deviendra le joueur le mieux rémunéré dans l'histoire des Sabres, touchera 3,25 millions \$ en 2001-2002, tel que le stipule le verdict de l'arbitre Claude H. Foisy, qui a entendu les deux parties samedi dernier.

Il s'agit d'une hausse de 725 000 \$ par rapport à la saison dernière. Selon les chiffres divulgués par l'Association des joueurs de la Ligue nationale de hockey, Satan empochera ensuite 3,55 millions \$. Les Sabres ont refusé de divulguer l'offre qu'ils avaient présentée à leur attaquant. Satan, en vacances en Slovaquie, son pays natal, n'a pu être rejoint pour émettre ses commentaires.

Satan a été le meilleur marqueur des Sabres la saison dernière, avec 29 buts et 62 points en 82 matchs. Depuis qu'il s'est joint aux Sabres en mars 1997, Satan totalise 132 buts et 251 points, des sommets au sein de l'organisation. Les Sabres comptent encore trois joueurs qui ne sont pas sous contrat. Ce sont les attaquants Jean-Pierre Dumont et Erik Rasmussen, deux joueurs autonomes avec compensation, et le défenseur Alexei Zhitnik.

## LCF

### Proposition pour réintégrer Ottawa

TORONTO (PC) — Le bureau du commissaire de la Ligue canadienne de football a reçu une proposition formelle de Brad Watters grâce à laquelle la ville d'Ottawa réintégrerait les cadres du circuit dès la saison 2002.

Michael Lykso et la haute direction de la ligue étudient les termes de la proposition avant de la soumettre pour approbation au bureau des gouverneurs. Cette procédure prendra encore quelques semaines. « Nous sommes emballés à l'idée de voir que la ville d'Ottawa pourrait faire un retour dans la ligue, a déclaré Lykso.

« Les procédures ont été longues et ardues, mais nous croyons que c'était absolument nécessaire afin de trouver des propriétaires de qualité pour la ville d'Ottawa et leurs partisans, qui sont parmi les plus loyaux de la LCF », a ajouté Lykso.

Le coût du loyer du stade Frank-Clair et les procédures entourant un éventuel repêchage d'expansion suscitent les plus grandes réflexions au sein de la haute direction de la ligue.

## EN BREF

### La saison de Mike Bordick pourrait être terminée

Le joueur d'arrêt-court Mike Bordick, des Orioles de Baltimore, pourrait être opéré à une épaule dès la semaine prochaine, mettant ainsi du coup fin à sa saison. Il serait le troisième joueur des Orioles qui voit sa saison se terminer au cours des deux dernières semaines. Bordick est à l'écart de la formation depuis le 14 juin en raison d'une dislocation de l'épaule droite. Il a indiqué avoir subi une déchirure du labrum au cours de la période de réadaptation dans les rangs mineurs. Les Orioles souhaitent qu'il évite de passer sous le bistouri. Les Orioles ont perdu dernièrement jusqu'à la saison prochaine les services du lanceur Pat Hentgen et du voltigeur Jay Gibbons. (AP)

### Jamal Lewis pourrait rater toute la saison

Le demi offensif Jamal Lewis, des Ravens de Baltimore, s'est déchiré un ligament du genou gauche, hier, et il pour-

rait rater toute la saison. Selon Francine Lubera, porte-parole des champions en titre du Super Bowl, Lewis a subi une déchirure du ligament croisé antérieur. Il se serait également étiré le ligament latéral interne du genou. Lewis a joué un rôle clé avec les Ravens l'an dernier. À sa saison recrue, il a amassé 1364 verges par la course, en plus d'inscrire six touchés. (AP)

## MORT DE STRINGER

### L'État enquête chez les Vikings

Des représentants des Vikings du Minnesota ont rencontré les dirigeants de l'État qui enquêtent au sujet de la mort de Korey Stringer, victime d'un coup de chaleur au camp d'entraînement la semaine dernière. Mike Kelly, vice-président exécutif de l'équipe de la NFL, le soigneur Chuck Barta et le gérant de l'équipement, Dennis Ryan, ont répondu pendant deux heures aux questions des enquêteurs. Kelly et le représentant du syndicat des joueurs, Robert Griffith, avaient aussi rencontré les dirigeants de l'État, la semaine dernière, afin de jeter les bases de l'enquête. Les Vikings mènent leur propre enquête. (AP)

# Pas à la hauteur

## Les Canadiens Boateng et Boswell échouent à 2 m 33

EDMONTON (PC, AP) — Deux des meilleurs espoirs de médailles pour le Canada aux championnats du monde d'athlétisme, Kwaku Boateng et Mark Boswell, ont été incapables de monter sur le podium, hier, lors de l'épreuve du saut en hauteur.

Le Montréalais Boateng a réussi son premier essai à 2 m 20, mais dès l'étape suivante, il a connu des difficultés. Il a dû attendre à son troisième essai pour franchir la barre à 2 m 25. Boateng a ensuite échoué à sa première tentative à 2 m 30, avant de subir l'élimination en ratant ses deux essais suivants à 2 m 33. Il s'est classé neuvième.

Boswell, un Ontarien sur qui le Canada fondait de grands espoirs, a fort bien amorcé la compétition. Il a franchi la barre à 2 m 20 dès sa première tentative et il a réussi à la tentative suivante, à 2 m 25. Boswell a décidé de ne pas tenter sa chance à 2 m 30, attendant plutôt que l'on fixe la barre à 2 m 33. Boswell a raté ses trois essais à cette hauteur. Il a terminé la compétition au septième rang.

C'est Martin Buss qui a remporté l'or de l'épreuve du saut en hauteur. L'Allemand a réussi un saut de 2 m 36, une performance identique à celle des Russes Vyacheslav Voronin et Yaroslav Rybakov, qui ont réussi 2 m 33. La légende cubaine Javier Sotomayor a pris le quatrième rang, à 2 m 33, devant le Suédois Stefan Holm, qui a réussi 2 m 30.

### BOURGEOIS 14<sup>e</sup>

Au 3000 m steeple, Joël Bourgeois (Nouveau-Brunswick) a terminé 14<sup>e</sup> sur les 15 concurrents engagés dans la finale remportée par le Kenyan Reuben Kosgei. Ce dernier a devancé le Marocain Ali Ezzine.

C'est la première fois depuis 1991 que les Kenyans ne réalisent pas le doublé dans cette discipline. Le champion olympique s'est imposé en 8 min 15 sec 16 avec plus d'une seconde d'avance sur Ezzine (8:16.21). Le troisième est le Kenyan Bernard Barmasai (8:16.59), le détenteur du record du monde (7:55.72), battu au sprint par le Marocain.

Au 200 m masculin, les Américains Shawn Crawford et Kevin Little se sont qualifiés pour la finale. Ils devront notamment y affronter le champion olympique en titre. Crawford, le champion mondial en salle, a terminé au troisième rang de sa vague en demi-finale en vertu d'un chrono de 20,19 secondes. Little, le champion du monde en salle en 1995, a terminé au deuxième rang de sa vague avec un temps de 20,13.

Little a été devancé par le Britannique Christian Malcolm, le médaillé d'argent aux derniers Championnats du monde en salle. Il a réalisé un temps de 20,08, un sommet personnel. Le champion olympique, Konstadinos Kederis, qui courait dans la même vague que Crawford, a réalisé un chrono de 20,03. Le coureur grec a ainsi réalisé la meilleure performance mondiale jusqu'ici cette année, en plus d'établir une nouvelle marque nationale.

## Taylor s'effondre



Calvin Davis a tenté de reconforter son compatriote Angelo Taylor, champion olympique à Sydney, qui a été éliminé en demi-finales du 400 m haies, hier. Taylor, souffrant de malaises à l'estomac ainsi qu'aux sinus, n'a terminé que quatrième de la première des trois demi-finales. Il a été le coureur le plus lent au départ de sa vague, trébuchant sur la dernière haie. Il a ainsi perdu le rythme et traversé la ligne d'arrivée en titubant. Il a réalisé un chrono de 49,23, à près d'une seconde et demie de sa meilleure performance et du meilleur temps mondial cette année, soit 47,95. Même s'il s'était qualifié au temps, l'Américain aurait été disqualifié pour avoir marché dans le couloir de son voisin de gauche après avoir heurté la dernière haie.

## El Guerrouj veut se faire pardonner

EDMONTON (AFP) — Le Marocain Hicham El Guerrouj entame, aujourd'hui à Edmonton, sa dernière grande campagne sur 1500 m, à travers un premier tour devant logiquement le mener à un troisième sacre mondial consécutif avant d'étendre ses prétentions sur le 5000 m.

Déjà grand favori, El Guerrouj a vu sa tâche facilitée par l'absence de ses deux plus grands rivaux, le Kenyan Noah Ngeny et l'Algérien Ali Saidi-Sief. Le premier, qui a privé le Marocain du titre olympique à Sydney, a été exclu de la sélection pour un différend avec sa fédération tandis que le second a finalement préféré le 5000 m.

Vu les chronos réalisés depuis le début de la saison, on voit mal qui pourrait priver d'or l'homme qui a remporté 45 victoires sur ses 47 participations sur 1500 m. Histoire de redorer son blason auprès de toute une nation choquée par la défaite de Sydney.

«Je veux me faire pardonner et je suis sûr que mon peuple me pardonnera si je gagne, expliquait le champion de Berkane avant la bataille. C'est aussi pour cela que j'ai décidé de courir le 1500 m à Edmonton et reporter mon passage sur 5000 m.»

El Guerrouj avait pensé doubler 1500/5000 m et n'en a été privé que par la programmation. Qu'importe, il s'est concentré sur l'or canadien, même s'il est supérieur aux Kenyans présents, qu'il espère étrenner à Zurich (17 août) en affolant les aiguilles du chrono sur 5000 m.

### LA REVANCHE DE JONES

Chez les dames, Marion Jones poursuivra sa double mission: prendre sa revanche sur le 100 m perdu et entrer enfin au palmarès mondial du 200 m mondial. La fête ne sera cependant pas complète après le forfait de l'Ukrainienne Zhanna Pintusevich, celle qui a eu l'audace de la battre deux fois de suite sur la piste canadienne.

Aux haies, la bagarre ne fera que commencer avec un trio d'Américaines emmené par la vétérane Gail Devers, trois Françaises et les Jamaïcaines. Au 800 mètres, la Mozambicaine Maria Mutola et l'Autrichienne Stéphanie Graf entameront leur duel à distance (1<sup>er</sup> tour), libérées d'une adversaire de taille, la Brésilienne Fabiane Dos Santos tombée dans une affaire de dopage.

À la perche, les paris sont ouverts en l'absence de nombreux ténors. Une belle occasion pour l'Américain Nick Hysong d'entrer dans les annales avec un doublé Jeux-Mondiaux.